

# Procès-verbal du conseil d'école n°2 (le 15/02/2018)

Etaient présents :

- Les enseignantes : Mesdames DAVENNE, DELANNOY, PAUWELS, TAQUET
- Les représentants de parents d'élèves élus : Mesdames BROUCKE, DESMET, HOGMOUT, Messieurs AMSELLEM, DEMARQUE
- Monsieur DEVAUX, maire de Mouchin, Madame DEBODE et Monsieur DELABY, adjoints
- Monsieur GRAVELINES, D.D.E.N.

## Les rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2018 :

Je me permets d'ajouter ce point à l'ordre du jour pour préciser que les rythmes scolaires pour la rentrée 2018 sont inchangés. La semaine de 4 jours est maintenue comme actuellement, à savoir : **9h00/12h00 et 13h30/16h30 (9h00/11h30 et 13h00/16h30 le mardi).**

## Les effectifs prévisionnels de la rentrée 2018, première ébauche de l'organisation des classes :

Actuellement nous sommes à 64 élèves, une inscription venant d'être actée juste avant le conseil d'école.

4 PS et 4 TPS rejoindraient l'école à la rentrée prochaine. (3 incertains car aînés de famille...)

5 départs en 6ème.

Les effectifs de l'année prochaine, sous réserve des inscriptions réelles :

- 4 TPS, 7 PS, 10 MS soit 21 élèves
- 9 GS, 10 CP, 6 CE1 soit 25 élèves
- 6 CE2, 3 CM1, 12 CM2 soit 21 élèves

Les inscriptions officielles n'étant pas encore faites, il est difficile de prévoir exactement l'organisation des classes.

Toutefois, Il semblerait que le groupe de GS soit séparé. Si tel était le cas, une scission du groupe de façon chronologique n'est pas envisageable (les plus vieux chez Mme Flament). En effet, les élèves du groupe les plus autonomes et les plus avancés ne sont pas nécessairement les élèves nés en début d'année. Placer des élèves moins autonomes et présentant quelques difficultés en classe de GS-CP-CE1 ne serait pas une aide pour eux.

A moins que la mairie propose une nouvelle aide « humaine » ? Je n'ai pas eu de contact avec Mme Flament à ce sujet ...

## Le projet d'école : les actions, les sorties et projets en cours pour le second trimestre :

Nous rappelons que notre projet d'école a deux objectifs :

> Améliorer les compétences d'expression orale et écrite des élèves

> Développer chez l'élève un comportement de chercheur.

Chaque classe de l'école a été sensibilisée aux notions de tri et de recyclage. Notamment la classe de Mme Pauwels / Flament qui a eu une l'intervention d'une animatrice dans la classe sur le tri. Et la classe de Mme Taquet /Davenne qui a pu bénéficier d'animations tri / recyclage concrétisées par la visite du centre de tri d'Evin Malmaison. Ceci grâce à l'intervention du Symidème.

L'année prochaine un nouveau projet d'école sera établi. Nous aimerions qu'un axe soit dirigé dans ce sens du développement durable.

#### Autres projets dans l'école :

- La semaine des maths aura lieu du 12 au 18 mars 2018 : les élèves découvriront les maths autrement à travers le jeu, la réalisation de défis, etc. Nous aimerions organiser une matinée porte ouverte lors de cette semaine. A voir si cela est possible avec Vigipirate mais comme cela a été fait l'année dernière, il ne devrait pas y avoir d'objections.

- Le thème du carnaval : l'univers marin « l'eau, la mer, le bleu ». L'ensemble des classes travaillera sur ce thème avec pour finalité un goûter tous ensemble le 26 mars après-midi.

- Le développement durable. Chaque classe ayant été sensibilisé au problème des déchets et donc du tri des déchets, nous avons demandé à la mairie s'il été possible d'installer des poubelles de tri sélectif dans l'école ce qui a été fait. Peut être bouger celle qui se trouve juste devant la porte d'entrée maternelle ?

- Rallyes calculatrice : pour la classe de Mme Flament : entre le 22mai et le 2 juin / pour la classe de Mme Taquet : entre le 26 mars et le 7 avril

- Les olympiades le 26 mai

- Sorties USEP :

Pour la classe de Madame Taquet : course longue ce mardi 20 février, hockey le 5 avril, basket le 4 juin, course d'orientation le 5 juillet

Pour la classe de Mme Flament : jeux d'orientation le 27 mars, rugby le 28 mai et pentathlon le 7 ou 8 juin

#### Les sorties :

- Arkéos pour les GS à CM2 avec un atelier « les mains dans la Terre » pour les élèves de Mme Flament et un atelier fouilles archéologiques pour les élèves de la classe de Mme Taquet – le 1<sup>er</sup> juin
- Mme Delannoy ira au forum des sciences le 22 mars

- La Base de Loisirs d'AMAURY pour toute l'école le 28 juin. (pour travailler en sciences).
  - 2 animateurs nous accompagneront toute la journée pour travailler aussi bien sur les insectes que la lecture de paysage ou encore l'impact de l'Homme dans la nature. Plusieurs groupes seront formés pour profiter au mieux de cette journée.

Ces sorties seront financées par l'APE, à qui nous renouvelons nos mercis !

#### Organisation de la fête d'école du 23 juin 2018 :

L'école organisera le spectacle de fin d'année le matin. L'autre partie de la journée, nous pouvons organiser une kermesse comme l'année dernière. Nous préparerons des jeux avec nos classes pour motiver les enfants à venir.

Le thème du spectacle tournera autour de l'univers marin ... et mettra en scène une succession de tableaux. (instrumental, danse, ...)

#### Questions des parents :

\* Classe de Mme Pauwels :

Les GS sont plus nombreux, et l'atmosphère bruyante de la classe gêne le bon apprentissage des plus jeunes. Le mélange de ces sections convient-il vraiment au bon apprentissage de chacun ? Des propositions ou solutions sont-elles envisagées pour les années suivantes ?

Des élèves de la classe se plaignent de ne pas pouvoir travailler sereinement du fait du bruit et de l'agitation de la part des enfants en Grande Section. Pourriez-vous envisager ce problème pour l'organisation des niveaux lors de l'année prochaine ?

**Réponse de Madame Pauwels : Les effectifs font que nous avons peu le choix. La mairie a mis un atsem supplémentaire dans la classe pour pallier à ce problème. Toutefois, des décroissements sont organisés tous les après-midi afin de travailler avec les CP pour le travail qui demande davantage de calme.**

- Quand revient madame Flament ?

#### **Le 21 mars**

\* Classe de Mme Taquet :

- Pourquoi les événements avec Mathis ont-ils pris une telle ampleur ? N'aurait-on pas pu faire autrement ?

**Réponse de Madame Taquet : Des signalements ont été faits à l'inspection et à la psychologue scolaires dès la fin d'année dernière. La remontée des problèmes est faite très régulièrement. Les démarches de ce type dans l'Education Nationale prennent malheureusement du temps, et nous faisons au mieux pour gérer la situation avec les moyens qui sont les nôtres.**

\* Fonctionnement général de l'école :

- Pourrait-on envisager une réunion avec les parents afin de répondre aux questions et de mettre fin aux inquiétudes de chacun au sujet des perturbations fréquemment rencontrées dans la classe de Mme Taquet et au sein de l'école, aux rumeurs naissantes et enfin permettre aux parents de pouvoir présenter la situation de façon saine et sereine à leurs enfants ?

**Réponse de Madame Taquet : Tout a été mis en œuvre pour assurer la continuité du service public et de l'enseignement. Nous restons disponibles pour les parents qui éprouveraient le besoin d'être rassurés.**

**Madame Delannoy tient à faire remarquer qu'aucune enseignante ne refuse de discuter avec les parents qui le demandent, ni ne refuse de rendez-vous avec eux, y compris dans des horaires plus tardifs que la sortie des classes (ce qui n'est pas le cas dans toutes les écoles !). Les parents semblent avoir peur de nous faire part de leurs craintes directement, alors que nous ne sommes pas des tyrans dénués de compréhension ou d'écoute. Les maîtresses sont à la grille ou à la porte de la classe. Si les parents ne sont pas là au moment des entrées et sorties de classe, le cahier de liaison sert aussi à demander des renseignements ou des rendez-vous. Chacune de nous fait de son mieux pour répondre aux demandes des parents, avec bienveillance et attention autant que faire se peut.**

**Pour le moment, suite à la réunion d'équipe éducative, Matys est scolarisé à temps partagé afin d'assurer à tous les enfants une journée de classe correcte et de rétablir un climat de sérénité et de travail dans l'école. Ceci étant notre priorité ... et notre métier !**

- Il y semble y avoir beaucoup de bagarres lors des récréations, et on n'arrive pas toujours à savoir ce qu'il s'est passé ! Il semble y avoir un manque dans la surveillance des enfants, et de l'autorité qui s'exerce durant ces moments-ci.

**Réponse des enseignantes : C'est une cour de récréation normale avec des conflits, comme partout. Et sachez qu'il n'y en a pas tant que ça d'ailleurs...**

**Nous sommes toutes les 3 de service de récréation pour veiller au maximum à la surveillance et être disponibles pour les enfants.**

- Serait-il possible de mettre à jour plus régulièrement le site de l'école afin que les parents puissent avoir accès aux devoirs à faire ?

**Réponse de Madame Taquet : J'entends bien, nous avons encore une marge de progression dans ce domaine mais nous avons été accaparées par d'autres circonstances ces dernières semaines.**

**Ayant également la direction en charge c'est d'autant plus de travail à gérer alors que je ne suis pas formée pour cela.**

- Serait-il possible d'avoir un meilleur suivi dans l'inscription des devoirs sur le site internet ? En effet, les devoirs sont peu ou mal notés et non vérifiés, même pour les CE2. Il nous est donc difficile de suivre l'avancée des devoirs.

**Réponse de Madame Taquet : Même réponse que précédemment.**

**L'organisation générale des devoirs est identique depuis le début de l'année : poésie le mardi et dictée le vendredi. A cela viennent bien sûr s'ajouter les révisions de leçons qui doivent être régulières.**

**Pendant je rappelle que les devoirs écrits sont interdits. Je ne mets sur le site que les dates d'évaluation et il me semble ne pas en avoir oubliées tant que ça.**

- Il serait intéressant d'être informés le plus tôt possible (via le cahier de liaison par exemple) d'un éventuel mauvais comportement de mes enfants à l'école ou dans les structures périscolaires, et d'une possible baisse de régime dans leurs résultats ou leur attention en classe pour pouvoir rectifier le tir immédiatement. Bref, une information plus régulière sur les résultats et le comportement de mes enfants serait vraiment souhaitable, car je ne peux plus rencontrer les enseignantes à 9h ou 16h30.

**En effet le cahier de liaison sert à ça. Si rien n'est spécifié c'est qu'il n'y a rien d'important à signaler, et que le comportement de l'enfant est un comportement d'élève normal, ne nécessitant pas de signalement. Maintenant nous sommes une nouvelle fois à la disposition des parents si besoin.**

- Il devient compliqué de se créer un chemin entre les 2 grilles pour récupérer les enfants dans les classes. Les parents ne nécessitant pas d'entrer à l'école pourraient attendre à l'extérieur de l'enceinte de l'école (devant la 1ère grille), le couloir sera désengorgé et l'accès simplifié.

**Réponse de Madame Debode : Désormais, et pour des raisons de sécurité liées aux départs en garderie, l'entrée et la sortie se feront à la première grille. Seuls les parents de maternelle iront jusqu'à la classe. Si nécessaire évidemment, il sera possible d'aller discuter avec la maîtresse présente dans la cour.**

- Serait-il possible de modifier l'emplacement du terrain de foot qui se situe au milieu de la cour ? Les enfants jouant au football (6 ou 7) ne font pas attention aux autres, tirent relativement fort et les autres doivent prendre les mêmes précautions que pour traverser la route.

**On ne limite le foot que l'après midi étant donné que les TPS PS ne sont pas là (sieste) ou en tout cas pas toute la récréation. Il reste un espace de cour suffisant. Il n'y a d'ailleurs jamais eu réellement**

**d'incident à cause du ballon. Il n'y a que des ballons en mousse ou plastique. De plus, matériellement nous ne voyons pas où mettre ce terrain ailleurs.**

**Selon les périodes, d'autres sports seront certainement proposés. Il y a également moins d'incidents quand les enfants sont occupés dans la cour, en l'occurrence avec les ballons ...**

- Est ce que le lavage des mains pourrait devenir systématique avant le passage en cantine ? Mes enfants m'ont dit que celui n'était pas fait à chaque fois et ils le font de manière autonome à la maison.

**En maternelle c'est fait systématiquement en classe.**

**Pour les élémentaires, cela relève du personnel de cantine. Cf réponse de la mairie**

- Les cahiers de cours reviennent rarement à la maison, comment être assuré de l'avancement du programme ? Mon enfant ne maîtrise pas les règles de base en calcul et en français qu'il devrait à son âge (vérification faite au niveau des programmes en ligne).

**Les leçons étant à apprendre régulièrement, les cahiers de leçons sont régulièrement mis dans les cartables mais on peut instaurer que les élèves repartent avec leur cahier de leçon tous les vendredis.**

**Je tiens à préciser que nous ne sommes pas en retard dans les programmes, que bien sur certains élèves sont plus en difficultés que d'autres mais les notions sont régulièrement revues toutes l'année. Nous travaillons par cycle ce qui laisse une liberté pédagogique dans les progressions mais chacune de nous a des progressions faites sur l'année et a le devoir de s'y tenir tout en prenant le temps de faire intégrer les apprentissages aux élèves.**

- Quel est le thème du carnaval ?

**26 mars**

**thème : univers marin : l'eau, la mer, le bleu ...**

- Plusieurs parents ont reçu des courriers qui menacent d'exclure les enfants en cas de non-respect du règlement. Comment faire respecter le règlement à nos enfants alors que nous ne sommes pas présents et que les problèmes ne sont pas forcément remontés de façon immédiate aux parents ? N'est-ce pas le travail de l'encadrement ? Nous souhaitons demander de nouveau un cahier de liaison entre les parents et les services municipaux (cantine et garderie) afin de permettre une réelle communication entre les acteurs.

C'est justement parce que les parents ne sont pas présents du fait d'activités salariales ou raisons personnelles, qu'ils confient leurs enfants aux services périscolaires municipaux (facultatifs), ils font ce choix en toute liberté. Pendant ces temps périscolaires les enfants sont

en communauté et sous la responsabilité du Maire et de son personnel par délégation, pour cela le règlement en vigueur a été remis à chaque parent lors de l'inscription et le rôle de l'encadrement est de le faire respecter pour le bien et la sécurité de tous. Dans une telle situation nous invitons les parents à discuter avec la mairie avant de prendre notre décision, sachant qu'une exclusion est lourde de conséquence pour les parents. Mais lorsque c'est dans l'intérêt de la collectivité et dans le souci de protection des enfants nous n'hésitons pas.

Si quelques parents ont reçu un courrier (2 courriers depuis la rentrée de septembre) c'est que le comportement récurrent de l'enfant a dépassé les limites de ce règlement et remet en cause le bon fonctionnement du périscolaire, les sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion, comme précisé dans le règlement intérieur.

Sachez que des parents ont retiré leur enfant et donc leur deuxième pour l'avenir, de l'école Camille Desmoulins, suite aux comportements insoutenables de certains élèves envers leur enfant.

Le courrier est un mode de communication entre la mairie et les parents concernés, nous n'avons jamais refusé un entretien demandé suite à ces courriers.

Comme nous l'avons déjà précisé dans la réponse du conseil d'école du 20/10/2017 « Nous ne mettrons pas de cahier de liaison, du fait que nous prévenons de suite les parents si leur enfant est concerné par ce type de comportement. » un cahier de liaison reprenant tous les problèmes de chacun serait une atteinte aux autres enfants et aux parents.

Différents parents ne comprennent pas le bien-fondé de plusieurs nouvelles restrictions apparues au sein de la garderie :

- Pourquoi les parents n'ont-ils pas le droit d'utiliser les toilettes lorsqu'ils vont chercher leur enfant à la garderie, alors qu'ils peuvent naturellement les utiliser lorsqu'ils se rendent à la salle de musique ou à la médiathèque ? L'utilisation d'un bâtiment public sous-entend que ses commodités le soient également.

Je pense qu'il ne faut pas confondre « toilettes sur la voie publique » et toilettes dans un bâtiment communal recevant du public.

Lors de la garderie, vous parents, vous nous confiez vos enfants et l'inscription fait que nous en sommes responsables, à ce titre, l'accès aux différents locaux n'est pas accessible à tout public passant, demandez-vous à accéder aux toilettes scolaires ? Ou prendre une douche en salle de sport, non, ce ne sont pas des bains municipaux. Curieusement ce sont souvent les mêmes parents qui doivent aller aux toilettes en venant chercher leur enfant, je ne comprends pas ce qu'ils veulent y voir.

Les toilettes sont accessibles par les musiciens de l'harmonie, les lecteurs de la médiathèque, le conseil municipal lors de ses réunions et le personnel communal, les enfants de garderie ou par tout membre d'association lorsque celle-ci est autorisée à l'utilisation des locaux, les enseignantes. Le personnel de service a des heures de nettoyage prévu selon ces plannings.

- Pourquoi les parents doivent-ils rester dans l'entrée et ne peuvent-ils pas rejoindre leur enfant dans la salle, alors qu'ils se situent à 3 mètres d'eux ?

Comme dans toute garderie les parents prennent les enfants à l'entrée de la salle de garderie, si nous avons un couloir ce serait comme dans les autres garderies, dans ce couloir, les portes manteaux ont d'ailleurs été placés à l'entrée, l'intérieur de la salle est un espace dédié aux enfants et au personnel dans l'exercice de ses fonctions, c'est un lieu d'évolution pour les enfants et de travail pour notre personnel. Lorsque vous venez prendre votre enfant, c'est comme dans votre entreprise, c'est un lieu et un temps de travail, ce n'est pas un lieu public ou tout le monde peut entrer comme bon lui semble et jouer avec son enfant, cela perturbe les enfants, le personnel et remet en cause les règles d'hygiène et de sécurité pour tous. En tant que parents vous pourriez justement nous reprocher que tout le monde puisse entrer et accéder comme bon lui semble dans les locaux utilisés pour la garderie, je suis surprise de vos demandes qui sont à l'encontre de toute logique. D'autant que vous avez une vision totale de cet espace. Si besoin est, nous mettrons une barrière physique entre l'accueil des parents et l'espace dédié aux enfants et au personnel concerné, comme ont dû le faire certaines communes.

- Depuis plusieurs jours, les stores occultants de la garderie sont constamment baissés, car sinon il semble que cela "perturbe les enfants" (?). De ce fait, il n'y a plus de vue depuis cette pièce... L'ambiance "claustrophobe" qui en résulte n'est pas indiquée pour un lieu destiné à recevoir des enfants et contribue certainement à augmenter leur niveau d'énerverment et d'agitation (= le contraire de ce que cette mesure est censée apporter) ; et sans parler des conséquences très probables sur leur moral ainsi que sur celui des encadrantes... Cette expérimentation est-elle destinée à durer sur du long terme ?

Ce n'est pas une expérimentation, déjà lors des NAP nous avons demandé à ce que les parents ne se postent pas devant les vitres de la garderie, le personnel nous a signalé que cela recommençait, cela perturbe les enfants et les animatrices ont un sentiment de surveillance voire de harcèlement, comme l'avait ressenti les enseignantes dans un précédent conseil d'école du 20/10/2017. Lorsqu'un store n'est pas fermé jusqu'en bas et que des parents s'accroupissent pour observer n'est-ce pas de la surveillance ?

Le bâtiment comporte des stores, pourquoi le personnel ne pourrait-il pas l'utiliser ?

Bizarrement depuis ces changements les mêmes parents prennent maintenant le temps de vérifier les cartables et les cahiers de leurs enfants dans la garderie allongeant ainsi leur temps de présence et sûrement d'observation, c'est un comportement intrusif et provocateur, cela perturbe le personnel et les autres enfants, je rappelle que la garderie n'est pas une étude et j'aimerais comprendre ce qui anime ces parents à de tels comportements, surveillance du personnel, état des locaux, trouver une faille, une erreur...

Pour accéder à la demande des parents d'élèves, nous laisserons à nouveau les stores ouverts, voir à moitié ouverts lorsque les luminaires sont allumés, en espérant que les parents respecteront notre demande de ne plus stationner devant les fenêtres et attirer l'attention des enfants.

Pourquoi les enfants ne lavent pas les mains avant d'aller en cantine ?

Les enfants sont invités à aller aux toilettes et à se laver les mains lorsqu'ils sont rassemblés dans la cour, personne ne les en empêche, je suppose que c'est une information remontée par un enfant, dans ce cas il faut lui demander pourquoi il ne le fait pas lorsque l'animatrice les incite à le faire.

Néanmoins nous ferons le rappel auprès de notre personnel, d'insister auprès des enfants s'ils ne réagissent pas de suite à la demande de se laver les mains.

### **Questions de la mairie :**

Pouvez-vous rappeler aux parents d'élèves que tout attroupement devant l'école en dehors des heures d'entrée et sortie d'école n'est pas autorisé, nous sommes toujours en plan Vigipirate.

Afin de réduire ces attroupements sous le porche, dès la prochaine rentrée nous demandons en accord avec l'inspection académique, la directrice et les enseignantes, à ce que les parents déposent leurs enfants à la première grille d'accès, les enseignantes accueilleront et redonneront les enfants à cette porte.

Seuls les parents des maternelles sont autorisés à entrer jusque dans la classe pour déposer ou reprendre leur enfant.

Pour la dépose de bouchons les enfants peuvent le faire en entrant et nous déplacerons l'affichage de façon à ce qu'il soit visible par tous.

Nous avons observé que certains parents s'arrangent pour se faufiler et entrer en même temps que d'autres, ce n'est pas une bonne habitude à prendre, c'est donner l'habitude de ne pas bien fermer la grille derrière soi et de laisser libre accès à toute personne étrangère, personnellement lorsque j'ai une porte qui s'ouvre suite à mon appel par une sonnerie et une reconnaissance visuelle je ne la brave pas car c'est aller à l'encontre du système de sécurité, je la referme de suite derrière moi et je n'ouvre pas à d'autres personnes car je n'ai pas autorité à le faire.

Nous avons la chance d'avoir des locaux scolaires, de garderie, de cour et de jardin, libres d'accès entre eux mais complètement clos avec l'extérieur, ce qui veut dire que vos enfants passent de l'un à l'autre sans avoir à sortir ou entrée de quiconque de l'extérieur, à la demande du corps enseignant et de notre personnel nous avons installé une ouverture automatique avec visiophone pour vérifier visuellement à qui est ouvert la grille. Je pense que vous, parents, en êtes satisfaits, alors ne perturbez pas le système par votre comportement.

Les enfants de primaire sont autorisés par la loi à sortir seuls de l'école à la fin des cours, dès la grille franchie les enseignantes ne sont plus responsables. Ce sont donc les parents qui reprennent cette responsabilité, sauf si l'enfant est inscrit en périscolaire, je fais, le rappel, que toute inscription en périscolaire doit être fait le jeudi précédent la semaine concernée, les fiches sont disponibles en garderie ou en mairie, les listes établies sont ainsi transmises aux enseignantes qui ont la gentillesse de nous envoyer les primaires sous le préau où une animatrice les attend pour le départ vers le restaurant scolaire ou la garderie, les maternelles sont pris directement dans leur classe par la deuxième animatrice.

## Invitation aux déménagements des classes pour les travaux, aux vacances de février.

Ci joint notre message d'invitation :

Chers parents d'élèves,

Les prochains travaux de peinture dans l'école Camille Desmoulins débuteront le 26 février 2018 pour 15 jours.

Pour cela nous avons besoin de votre aide pour déménager les classes.

Il faut débarrasser entièrement une classe à la fois, sans stocker dans les escaliers, car il y a une intervention plomberie et menuiserie. Puis réintégrer le matériel après les travaux pour la reprise de l'école.

Si vous avez un peu de temps disponible n'hésitez pas à nous rejoindre, vous pouvez vous rapprocher de la mairie ou nous répondre par message ([contact@mairie-mouchin.fr](mailto:contact@mairie-mouchin.fr)).

Nous vous souhaitons une bonne journée.

---

En conseil d'école, suite à une question de parent d'élève, nous avons précisé que le déménagement se ferait le vendredi après les cours (soit pas avant 16 h 30) ou le samedi matin.

---

**Ce vendredi 23 février a été choisi, à partir de 16 h 45 afin de ne pas perturber la sortie des élèves, n'amenez pas d'enfants pour ce déménagement.**

Nous vous remercions à l'avance de votre aide.

La Mairie.